

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le



18098334

ode

12-05-2018
au greffe du tribunal de commerce
Greffier
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0459 357 059**

Dénomination

(en entier) : **VANHAMME INTERNATIONAL CORPORATION**

(en abrégé) : **VIC**

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Alexandre Pierrard 10, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Transfert du siège social, renomination des administrateurs et administrateurs délégués

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue au siège social le 04 avril 2018:

1. Le siège social de la société est transféré à LOT (1651 Lot-Beersel) - Kesterbeeklaan 195, et ce à dater du 15/04/2018.

2. Renomination de 3 administrateurs pour un mandat d'une période de 6 ans prenant court le 01/07/2018 et échéant lors de l'assemblée générale 2024.

- M. Georges Vanhamme, Rozenstraat 6A, 1600 Sint-Pieters-Leeuw;
- Mme Vanessa Vanhamme, Begoniastraat 25, 1600 Sint-Pieters-Leeuw;
- Mme Jacqueline Van Melkebeeck, Rozenstraat 6A, 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

Les mandats des administrateurs sont à titre gratuit.

3. Renomination des 2 administrateurs délégués pour un mandat d'une période de 6 ans prenant court le 01/07/2018 et échéant lors de l'assemblée générale 2024:

- M. Georges Vanhamme, Rozenstraat 6A, 1600 Sint-Pieters-Leeuw;
- Mme Vanessa Vanhamme, Begoniastraat 25, 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

Les administrateurs délégués sont chargés seuls ou conjointement de la gestion journalière de la société.

Les mandats des administrateurs délégués sont à titre gratuit.

Fait à Anderlecht le 04/04/2018.

Vanessa Vanhamme,
Administrateur et administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2018 - Annexes du Moniteur belge